



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2019	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	3
INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT	7
ANALYSES DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	11
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	16
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	22
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	28

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du deuxième trimestre 2019 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant une participation dans Québecor Média inc., l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada. Le 22 juin 2018, Québecor Média inc. est devenu une filiale en propriété exclusive de Québecor inc.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Les 11 mai et 22 juin 2018, Québecor Média a racheté 16 064 215 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissements inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour un prix d'achat global de 1,54 G\$, payé en espèces. Le 22 juin 2018, Québecor a complété l'achat de 1 564 696 actions de Québecor Média détenues par CDP Capital, en contrepartie de l'émission de débentures convertibles de Québecor d'un montant en capital de 150,0 M\$, convertibles en actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de Québecor. Par suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,53 % à 100,0 %.

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de la norme IFRS 16 a des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est dorénavant comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans les états consolidés des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont maintenant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation selon l'ancienne norme. Les impacts de l'adoption de l'IFRS 16 sur une base rétroactive complète sont présentés sous « Modification de conventions comptables ».

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, tel que permis selon les Normes internationales d'information financière « IFRS ». L'annexe A1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières précise que dans le cas où l'effet des options retenues dans la mise en application d'une modification de méthodes comptables est important, comme c'est le cas pour l'IFRS 16, la Société peut expliquer ce choix et commenter l'effet sur son rendement financier.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 24 janvier 2019, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a vendu les activités de ses centres de données 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») pour un montant de 261,6 M\$, entièrement payé en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ a également été payé par Vidéotron au cours du deuxième trimestre 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. La détermination du produit final de la vente est, par ailleurs, assujettie à certains ajustements en fonction de la réalisation de conditions ultérieures, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 années. Par conséquent, un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019, tandis qu'un montant de 53,1 M\$ provenant du produit reçu à la date de la transaction a été différé relativement à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces activités ont été reclassés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés.

Dans ce rapport de gestion, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média sont incluses dans l'analyse des résultats par secteurs d'activité.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2019

- Les revenus de Québecor ont totalisé 1,06 G\$ au deuxième trimestre 2019, en hausse de 18,2 M\$ (1,8 %) par rapport à la même période de 2018.

Télécommunications

- Au deuxième trimestre 2019, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 12,0 M\$ (1,4 %) de ses revenus et de 20,2 M\$ (4,7 %) de son BAIIA ajusté. BAIIA ajusté en hausse de 30,3 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Progression importante des revenus de Vidéotron au deuxième trimestre 2019 en téléphonie mobile (15,6 M\$ ou 11,9 %) et en accès Internet (7,1 M\$ ou 2,6 %).
- Facturation moyenne d'abonnement par unité (« FMPU ») totale de Vidéotron de 50,20 \$ au deuxième trimestre 2019, contre 49,68 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,52 \$ (1,0 %). La FMPU mobile a atteint 52,56 \$ au deuxième trimestre 2019, contre 53,70 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 1,14 \$ (-2,1 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».
- Augmentation de 38 300 lignes en téléphonie mobile au deuxième trimestre 2019, contre une hausse de 31 900 lignes à la même période de 2018.
- Le 14 mai 2019, Vidéotron a annoncé s'être classée au 1^{er} rang du palmarès des Meilleurs employeurs au Québec selon les évaluations d'employés enregistrées par Indeed, premier site d'emploi au Canada.
- Achat par Vidéotron, le 10 avril 2019, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial du ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada (« ISDE Canada »). Ces licences ont été acquises au coût de 255,8 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.

Média

- Le 5 juin 2019, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a annoncé la nécessité de procéder à d'importantes compressions budgétaires afin de conserver sa position de chef de file au Québec et de protéger la production de contenu original de langue française créée au Québec – considérant les contextes économique et concurrentiel qui fragilisent l'industrie télévisuelle depuis plusieurs années –, jumelées à l'absence d'initiatives fortes des instances réglementaires qui tardent à moderniser le système afin d'assurer la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes. Ce plan, qui touche tous les secteurs de Groupe TVA, comprend l'abolition de 68 postes.
- Le 1^{er} avril 2019, Groupe TVA a conclu l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media inc. (« Incendo Media »), une entreprise montréalaise spécialisée dans la production et la distribution de produits télévisuels destinés au marché mondial, pour une contrepartie en espèces de 11,1 M\$ (déduction faite d'une somme acquise en espèces de 0,9 M\$) et un solde à payer d'une juste valeur de 6,8 M\$. Un montant estimé de 0,9 M\$ est à recevoir au 30 juin 2019 à la suite de certains ajustements postérieurs à la clôture.

Opérations financières

- Le 15 juillet 2019, Québecor Média a remboursé par anticipation son prêt à terme « B » et réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 340,9 M\$.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	450,0	\$ 429,8	\$ 873,0	\$ 847,0
Média	5,7	0,5	6,9	0,6
Sports et divertissement	(1,5)	(0,6)	(2,2)	(1,3)
Siège social	0,8	(3,8)	(2,0)	(4,5)
	455,0	425,9	875,7	841,8
Amortissement	(188,6)	(187,2)	(377,1)	(373,9)
Frais financiers	(82,8)	(80,3)	(164,9)	(158,8)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	16,4	(75,6)	2,1	(105,2)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(17,3)	(2,0)	(25,8)	(8,5)
Impôts sur le bénéfice	(44,3)	(28,2)	(82,2)	(67,4)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	1,1	97,5	1,8
Bénéfice net	138,4	\$ 53,7	\$ 325,3	\$ 129,8

BAlIA ajusté sans retraitement des données comparatives

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAlIA ajusté avec le bénéfice net sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Tableau 2

Rapprochement du BAlIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	450,0	\$ 419,7	\$ 873,0	\$ 827,6
Média	5,7	(0,7)	6,9	(1,8)
Sports et divertissement	(1,5)	(2,0)	(2,2)	(4,1)
Siège social	0,8	(2,8)	(2,0)	(2,7)
	455,0	414,2	875,7	819,0
Amortissement	(188,6)	(178,9)	(377,1)	(357,5)
Frais financiers	(82,8)	(78,1)	(164,9)	(154,3)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	16,4	(75,6)	2,1	(105,2)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(17,3)	(2,0)	(25,8)	(8,5)
Impôts sur le bénéfice	(44,3)	(27,9)	(82,2)	(66,9)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	1,1	97,5	1,8
Bénéfice net	138,4	\$ 52,8	\$ 325,3	\$ 128,4

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	136,2	\$ 105,9	\$ 247,6	\$ 195,4
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	16,4	(75,6)	2,1	(105,2)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(17,3)	(2,0)	(25,8)	(8,5)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	4,6	12,4	6,7	14,5
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	0,3	0,3	1,1	1,4
Activités abandonnées	-	1,0	97,5	1,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	140,2	\$ 42,0	\$ 329,2	\$ 99,1

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé par Québecor Média, le remboursement de la dette à long terme et le rachat de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Les tableaux 8 et 9 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit d'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'unité génératrice de revenus (« UGR »). Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico »), et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018

Revenus de 1,06 G\$, en hausse de 18,2 M\$ (1,8 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (12,0 M\$ ou 1,4 % des revenus du secteur), Média (3,6 M\$ ou 1,9 %) et Sports et divertissement (4,4 M\$ ou 11,9 %).

BAlIA ajusté de 455,0 M\$, en hausse de 29,1 M\$ (6,8 %). BAlIA ajusté en hausse de 40,8 M\$ (9,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- BAlIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 20,2 M\$ (4,7 %). BAlIA ajusté du secteur en hausse de 30,3 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAlIA ajusté dans le secteur Média (5,2 M\$).
- Augmentation du BAlIA ajusté négatif dans le secteur Sports et divertissement (0,9 M\$).
- Écart favorable au siège social (4,6 M\$), expliqué par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 3,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 3,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 140,2 M\$ au deuxième trimestre 2019 (0,55 \$ par action de base), contre 42,0 M\$ (0,18 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 98,2 M\$ (0,37 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - l'écart favorable de 92,0 M\$ du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 92,7 M\$ sans incidence fiscale ;
 - la hausse de 29,1 M\$ du BAlIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 13,5 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.
- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - l'augmentation de 16,1 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 15,3 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
 - la hausse de 2,5 M\$ des frais financiers.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 140,2 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 41,3 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 98,9 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 136,2 M\$ (0,53 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2019, contre 105,9 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 30,3 M\$ (0,08 \$ par action de base), ou de 28,6 %.

Charge d'amortissement de 188,6 M\$ au deuxième trimestre 2019, soit une augmentation de 1,4 M\$.

Frais financiers de 82,8 M\$ au deuxième trimestre 2019, en hausse de 2,5 M\$. Les augmentations des frais financiers s'expliquent principalement par un niveau moyen d'endettement plus élevé, attribuable au financement par dette d'une partie du rachat, au deuxième trimestre 2018, des actions de Québecor Média détenues par CDP Capital et par une diminution des revenus d'intérêt générés par les liquidités. Les baisses de frais financiers s'expliquent par un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 16,4 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre une perte de 75,6 M\$ à la même période de 2018, soit un écart favorable de 92,0 M\$ qui s'explique essentiellement par la variation favorable de 92,7 M\$, sans incidence fiscale, du gain et de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments de 17,3 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 2,0 M\$ à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 15,3 M\$.

- Au cours du deuxième trimestre 2019, une charge de restructuration nette de 2,0 M\$ a été comptabilisée relativement à différentes mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (2,0 M\$ au deuxième trimestre 2018). De même, une charge de dépréciation d'actifs de 15,3 M\$ a été comptabilisée, liée également à des mesures de restructuration.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 44,3 M\$ au deuxième trimestre 2019 (taux d'imposition effectif de 26,6 %), contre 28,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 18,0 %) à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 16,1 M\$. La hausse du taux d'imposition effectif s'explique par la comptabilisation d'avantages fiscaux au deuxième trimestre 2018. La hausse de la charge d'impôt s'explique par l'augmentation du taux d'imposition effectif et par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Comparaison des premiers semestres 2019 et 2018

Revenus de 2,08 G\$, en hausse de 43,5 M\$ (2,1 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (34,0 M\$ ou 2,0 % des revenus du secteur), Média (3,1 M\$ ou 0,9 %) et Sports et divertissement (7,6 M\$ ou 10,3 %).

BAIIA ajusté de 875,7 M\$, en hausse de 33,9 M\$ (4,0 %). BAIIA ajusté en hausse de 56,7 M\$ (6,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- Hausse dans le secteur Télécommunications de 26,0 M\$ (3,1 %) du BAIIA ajusté, malgré l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au premier semestre 2018, dans le secteur Télécommunications (qui crée un écart défavorable au premier semestre 2019 lorsqu'on le compare au même semestre 2018), relatif aux frais d'itinérance à la suite d'une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Hausse de 45,4 M\$ (5,5 %) du BAIIA ajusté du secteur, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAIIA ajusté dans le secteur Média (6,3 M\$).
- Augmentation du BAIIA ajusté négatif dans le secteur Sports et divertissement (0,9 M\$).
- Écart favorable au siège social (2,5 M\$), expliqué par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 5,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier semestre 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 1,0 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 329,2 M\$ au premier semestre 2019 (1,29 \$ par action de base), contre 99,1 M\$ (0,42 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 230,1 M\$ (0,87 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - l'écart favorable de 107,3 M\$ du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, soit la variation favorable, sans incidence fiscale, du gain et de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles ;
 - l'écart favorable de 95,7 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - l'écart favorable de 34,6 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
 - la hausse de 33,9 M\$ du BAIIA ajusté.
- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - l'écart défavorable de 17,3 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
 - l'augmentation de 14,8 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - la hausse de la charge des frais financiers de 6,1 M\$;
 - la hausse de 3,2 M\$ de la charge d'amortissement

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 329,2 M\$ au premier semestre 2019, contre 98,0 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 231,2 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 247,6 M\$ (0,97 \$ par action de base) au premier semestre 2019, contre 195,4 M\$ (0,83 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 52,2 M\$ (0,14 \$ par action de base), ou de 26,7 %.

Charge d'amortissement de 377,1 M\$ au premier semestre 2019, soit une augmentation de 3,2 M\$.

Frais financiers de 164,9 M\$, en hausse de 6,1 M\$, qui s'explique essentiellement par les raisons évoquées dans « Comparaison des deuxièmes trimestres 2019 et 2018 ».

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 2,1 M\$ au premier semestre 2019, contre une perte de 105,2 M\$ à la même période de 2018, soit un écart favorable de 107,3 M\$, attribuable à la variation favorable, sans incidence fiscale, du gain et de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments de 25,8 M\$ au premier semestre 2019, contre 8,5 M\$ à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 17,3 M\$.

- Au cours du premier semestre 2019, une charge de restructuration nette de 7,0 M\$ a été comptabilisée relativement à différentes mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (8,5 M\$ au premier semestre 2018). De même, une charge de dépréciation d'actifs de 18,8 M\$ a été comptabilisée au premier semestre 2019, liée également à des mesures de restructuration.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 82,2 M\$ au premier semestre 2019 (taux d'imposition effectif de 26,8 %), contre 67,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 22,5 %) à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 14,8 M\$. La hausse du taux d'imposition effectif s'explique par la comptabilisation d'avantages fiscaux au deuxième trimestre 2018. La hausse de la charge d'impôt s'explique par l'augmentation du taux d'imposition effectif et par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2019

Revenus de 854,4 M\$ au deuxième trimestre 2019, en hausse de 12,0 M\$ (1,4 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 146,4 M\$, soit une progression de 15,6 M\$ (11,9 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes.
- Revenus des services d'accès Internet de 278,7 M\$, en hausse de 7,1 M\$ (2,6 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation des revenus par client, dont l'incidence favorable d'une combinaison de produits et de la hausse de certains tarifs, contrebalancé en partie par la diminution des surcharges liées à la consommation.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 247,5 M\$, soit une diminution de 3,9 M\$ (-1,6 %) surtout due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, contrebalancée en partie par une hausse du revenu par client, dont l'incidence de la hausse de certains tarifs.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 85,7 M\$, en baisse de 6,9 M\$ (-7,5 %), principalement due à l'impact de la diminution nette du nombre de lignes et à la baisse des revenus interurbains.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 51,4 M\$, en baisse de 2,6 M\$ (-4,8 %), surtout en raison de la diminution du nombre d'appareils vendus, contrebalancée par l'augmentation des revenus par appareil mobile.
- Autres revenus de 44,7 M\$, en hausse de 2,7 M\$ (6,4 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus de Vidéotron Affaires jumelée à la hausse des revenus de Club illico.

FMPU totale de Vidéotron de 50,20 \$ au deuxième trimestre 2019, contre 49,68 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,52 \$ (1,0 %). La FMPU mobile a atteint 52,56 \$ au deuxième trimestre 2019, contre 53,70 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 1,14 \$ (-2,1 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».

Statistiques de clientèle

UGR – Au 30 juin 2019, le nombre total d'UGR s'établissait à 6 001 100, soit une baisse de 12 500 unités (-0,2 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2019, contre une baisse de 1 000 au deuxième trimestre 2018 (tableau 4). Le nombre d'UGR a augmenté de 101 700 (1,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2019.

Téléphonie mobile – Au 30 juin 2019, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 1 231 900, soit une augmentation de 38 300 lignes (3,2 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2019, contre une hausse de 31 900 au deuxième trimestre 2018. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 152 700 (14,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2019 (tableau 4).

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 706 900 au 30 juin 2019, en baisse de 3 900 clients (-0,2 %) au deuxième trimestre 2019, contre une baisse de 500 clients à la même période de 2018. Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2019, le service d'accès Internet par câble a recruté 32 800 clients (2,0 %) (tableau 4). Au 30 juin 2019, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 58,2 %, contre 57,9 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 931 200 au 30 juin 2019, contre 2 891 700 un an plus tôt).

Télédistribution – Au 30 juin 2019, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 558 400, soit une diminution de 24 200 clients (-1,5 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2019, contre une baisse de 19 500 clients à la même période de 2018. Le nombre de clients à ce service a diminué de 47 600 (-3,0 %) sur une période de 12 mois (tableau 4). Au 30 juin 2019, le service de télédistribution affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 53,2 %, contre 55,5 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 30 juin 2019, ce service comptait 1 072 900 lignes, soit une baisse de 22 000 (-2,0 %) au deuxième trimestre 2019, contre une diminution de 21 400 lignes à la même période de 2018. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 75 300 (-6,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 4). Au 30 juin 2019, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 36,6 %, contre 39,7 % un an plus tôt.

Club illico – Au 30 juin 2019, le nombre de clients à Club illico s'élevait à 431 000, soit une diminution de 700 clients (-0,2 %) au deuxième trimestre 2019, contre une hausse de 8 500 clients à la même période de 2018. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 39 100 (10,0 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2019 (tableau 4).

Tableau 4

UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres (en milliers d'unités)

	Jun 2019	Mars 2019	Déc. 2018	Sept. 2018	Jun 2018	Mars 2018	Déc. 2017	Sept. 2017
Téléphonie mobile	1 231,9	1 193,6	1 153,8	1 120,7	1 079,2	1 047,3	1 024,0	990,3
Internet par câble	1 706,9	1 710,8	1 704,5	1 697,5	1 674,1	1 674,6	1 666,5	1 654,1
Télédistribution	1 558,4	1 582,6	1 597,3	1 603,7	1 606,0	1 625,5	1 640,5	1 649,0
Téléphonie par câble	1 072,9	1 094,9	1 113,9	1 131,1	1 148,2	1 169,6	1 188,5	1 205,4
Club illico	431,0	431,7	420,8	402,9	391,9	383,4	361,6	347,4
Total	6 001,1	6 013,6	5 990,3	5 955,9	5 899,4	5 900,4	5 881,1	5 846,2

BAIIA ajusté de 450,0 M\$, en hausse de 20,2 M\$ (4,7 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus ;
- la baisse de certains frais d'exploitation, dont les frais d'ingénierie, de publicité et de service à la clientèle, atténuée par l'impact défavorable des frais de démarrage de Fizz.

BAIIA ajusté en hausse de 30,3 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 47,3 % au deuxième trimestre 2019, contre 49,0 % à la même période de 2018, expliquée principalement par la composante fixe de ces coûts, qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus et par la baisse des frais d'exploitation.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2019

Revenus de 1,70 G\$, soit une hausse de 34,0 M\$ (2,0 %) essentiellement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2019.

- Revenus du service de téléphonie mobile de 287,8 M\$, en hausse de 31,2 M\$ (12,2 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 552,3 M\$, en hausse de 19,1 M\$ (3,6 %).
- Revenus totaux des services de télédistribution de 492,7 M\$, soit une baisse de 7,4 M\$ (-1,5 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 173,0 \$, soit une diminution de 14,8 M\$ (-7,9 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 100,6 M\$, en hausse de 1,1 M\$ (1,1 %).
- Autres revenus de 88,7 M\$, soit une hausse de 4,8 M\$ (5,7 %).

FMPU totale de Vidéotron de 49,83 \$ au premier semestre 2019, contre 49,25 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,58 \$ (1,2 %). La FMPU mobile a atteint 52,53 \$ au premier semestre 2019, contre 53,48 \$ à la même période de 2018, en baisse de 0,95 \$ (-1,8 %), essentiellement attribuable aux raisons évoquées dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2019.

Statistiques de clientèle

UGR – Hausse de 10 800 UGR (0,2 %) au premier semestre 2019, contre une augmentation de 18 300 à la même période de 2018.

Téléphonie mobile – Augmentation de 78 100 lignes (6,8 %) au premier semestre 2019, contre une hausse de 55 200 à la même période de 2018.

Accès Internet par câble – Hausse de 2 400 clients (0,1 %) au service d'accès Internet par câble, contre une augmentation de 7 600 à la période correspondante de 2018.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 38 900 (-2,4 %) au premier semestre 2019, contre une diminution de 34 500 clients à la même période de 2018.

Téléphonie par câble – Diminution de 41 000 lignes (-3,7 %) au premier semestre 2019, contre une baisse de 40 300 à la même période de 2018.

Club illico – Augmentation de 10 200 clients (2,4 %) au premier semestre 2019, contre une hausse de 30 300 à la même période de 2018.

BAIIA ajusté de 873,0 M\$, en hausse de 26,0 M\$ (3,1 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus ;
- la baisse de certains frais d'exploitation, dont les frais d'ingénierie, de publicité, d'administration et de service à la clientèle, atténuée par l'impact défavorable des frais de démarrage de Fizz.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse des coûts par appareil mobile vendu ;
- l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au premier semestre 2018 (qui crée un écart défavorable au premier semestre 2019 lorsqu'on se compare au même semestre 2018), relatif aux frais d'itinérance à la suite d'une décision du CRTC.

BAIIA ajusté en hausse de 45,4 M\$ (5,5 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 48,5 % au premier semestre 2019, contre 49,0 % à la même période de 2018.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 298,2 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 272,8 M\$ à la même période de 2018 (tableau 5). Cette augmentation de 25,4 M\$ s'explique surtout par la progression de 20,2 M\$ du BAIIA ajusté et par la diminution de 10,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations, due surtout à une baisse des investissements liés au plan de location de terminaux numériques.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 542,6 M\$ au premier semestre 2019, contre 496,5 M\$ à la même période de 2018 (tableau 5). Cette augmentation de 46,1 M\$ s'explique surtout par la progression de 26,0 M\$ du BAIIA ajusté et par la diminution de 16,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement attribuable à une baisse des investissements liés au plan de location de terminaux numériques.

Tableau 5 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté	450,0 \$	429,8 \$	873,0 \$	847,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(111,2)	(121,7)	(243,8)	(260,6)
Acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	(40,7)	(36,6)	(89,3)	(91,6)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	1,3	2,7	1,7
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	298,2 \$	272,8 \$	542,6 \$	496,5 \$

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2019

Revenus de 190,1 M\$ au deuxième trimestre 2019, en hausse de 3,6 M\$ (1,9 %).

- Diminution des revenus de publicité de 2,7 M\$ (-2,8 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de publicité des journaux et des magazines, contrebalancée en partie par une hausse des revenus publicitaires des chaînes spécialisées, dont l'impact de l'acquisition des chaînes spécialisées Évasion et Zeste le 13 février 2019.
- Augmentation des revenus d'abonnement de 2,6 M\$ (5,2 %), provenant surtout des chaînes spécialisées, dont Évasion et Zeste, contrebalancée en partie par la baisse des revenus d'abonnement aux magazines.
- Autres revenus en hausse de 3,7 M\$ (9,1 %), expliquée principalement par l'augmentation des revenus de production et de distribution de contenu audiovisuel, à la suite de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media le 1^{er} avril 2019.

BAIIA ajusté de 5,7 M\$ au deuxième trimestre 2019, soit un écart favorable de 5,2 M\$ qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus ;
- la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre et de marketing en édition de journaux, les frais d'abonnement aux magazines et les frais de contenu en télédiffusion.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse des investissements numériques.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 97,0 % au deuxième trimestre 2019, contre 99,7 % à la même période de 2018. Cette diminution est surtout attribuable à la contribution des acquisitions d'entreprises et à la baisse des frais d'exploitation.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2019

Revenus de 362,8 M\$ au premier semestre 2019, en hausse de 3,1 M\$ (0,9 %), dont l'impact des acquisitions d'entreprises discutées au deuxième trimestre 2019.

- Diminution des revenus de publicité de 5,2 M\$ (-2,9 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de publicité des journaux, du Réseau TVA et des magazines, contrebalancée en partie par une hausse des revenus publicitaires des chaînes spécialisées et de Québecor Média Affichage.
- Augmentation des revenus d'abonnement de 3,3 M\$ (3,3 %), provenant surtout des chaînes spécialisées, contrebalancée en partie par la baisse des revenus d'abonnement aux magazines.
- Autres revenus en hausse de 5,0 M\$ (6,5 %), expliquée principalement par l'augmentation des revenus des services de production et de distribution de contenu audiovisuel.

BAIIA ajusté de 6,9 M\$ au premier semestre 2019, soit un écart favorable de 6,3 M\$ qui s'explique par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2019.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 98,1 % au premier semestre 2019, contre 99,8 % à la même période de 2018, expliquée par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 5,3 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre des flux négatifs de 6,0 M\$ à la même période de 2018 (tableau 6). Cet écart favorable de 0,7 M\$ s'explique par la hausse de 5,2 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée par la hausse de 4,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 12,4 M\$ au premier semestre 2019, soit des flux stables par rapport à la même période de 2018 (tableau 6). L'augmentation de 6,3 M\$ du BAIIA ajusté a été contrebalancée par la hausse des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels du même montant.

Tableau 6 : Média**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
BAlIA ajusté	5,7 \$	0,5 \$	6,9 \$	0,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(9,9)	(5,5)	(16,6)	(10,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,1)	(1,0)	(2,7)	(2,5)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs	(5,3) \$	(6,0) \$	(12,4) \$	(12,4) \$

Sports et divertissement**Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2019**

Revenus de 41,3 M\$ au deuxième trimestre 2019, soit une hausse de 4,4 M\$ (11,9 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus de distribution de livres.

BAlIA ajusté négatif de 1,5 M\$ au deuxième trimestre 2019, soit un écart défavorable de 0,9 M\$, surtout attribuable à la baisse des revenus d'édition scolaire et à une hausse des frais d'exploitation des activités Musique.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2019

Revenus de 81,7 M\$ au premier semestre 2019, soit une hausse de 7,6 M\$ (10,3 %), pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2019.

BAlIA ajusté négatif de 2,2 M\$ au premier semestre 2019, soit une diminution de 0,9 M\$, pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 3,1 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre des flux négatifs de 1,6 M\$ à la même période de 2018 (tableau 7). Cet écart défavorable de 1,5 M\$ s'explique par l'écart défavorable de 0,9 M\$ du BAlIA ajusté négatif, jumelé à l'augmentation de 0,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 5,3 M\$ au premier semestre 2019, contre des flux négatifs de 3,5 M\$ à la même période de 2018 (tableau 7). Cet écart défavorable de 1,8 M\$ s'explique par l'écart défavorable de 0,9 M\$ du BAlIA ajusté négatif, jumelé à l'augmentation de 0,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 7 : Sports et divertissement**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
BAlIA ajusté négatif	(1,5) \$	(0,6) \$	(2,2) \$	(1,3) \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,5)	(0,2)	(1,0)	(0,4)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,1)	(0,8)	(2,1)	(1,8)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs	(3,1) \$	(1,6) \$	(5,3) \$	(3,5) \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Deuxième trimestre 2019

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 289,2 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 334,4 M\$ à la même période de 2018.

Cette diminution de 45,2 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart défavorable de 75,8 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, expliqué principalement par la variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer et par les hausses des frais payés d'avance et des stocks dans le secteur Télécommunications.

Contrebalancé en partie par :

- les hausses respectives de 20,2 M\$ et de 5,2 M\$ du BAIIA ajusté des secteurs Télécommunications et Média ;
- la diminution de 3,1 M\$ des impôts exigibles.

Premier semestre 2019

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 469,7 M\$ au premier semestre 2019, contre 635,3 M\$ à la même période de 2018.

Cette diminution de 165,6 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart défavorable de 212,7 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, expliqué principalement par la variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer et par la hausse des stocks dans le secteur Télécommunications ;
- la hausse de 5,6 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt.

Contrebalancés en partie par :

- les hausses respectives de 26,0 M\$ et de 6,3 M\$ du BAIIA ajusté des secteurs Télécommunications et Média ;
- la diminution de 17,3 M\$ des impôts exigibles.

La variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer, la hausse des stocks dans le secteur Télécommunications et la hausse de la portion monétaire de la charge d'intérêt ont eu un impact défavorable au premier semestre 2019 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies, comparativement au semestre correspondant de 2018, tandis que la hausse de la rentabilité des secteurs Télécommunications et Média a eu une incidence favorable.

Fonds de roulement négatif de 220,0 M\$ au 30 juin 2019, contre un fonds de roulement négatif de 325,1 M\$ au 31 décembre 2018, soit un écart favorable de 105,1 M\$, qui s'explique surtout par la diminution des créiteurs et charges à payer, et par la baisse des impôts sur le bénéfice net à payer, contrebalancé en partie par la réalisation des actifs nets destinés à la vente.

Investissement

Deuxième trimestre 2019

Acquisitions d'immobilisations de 122,8 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 132,5 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 9,7 M\$, surtout attribuable à la baisse des investissements liés au plan de location de terminaux numériques du secteur Télécommunications.

Acquisitions d'actifs incorporels de 299,0 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 38,6 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 260,4 M\$, qui s'explique principalement par l'achat, par Vidéotron, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au coût de 255,8 M\$ au terme des plus récentes enchères de spectre.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,1 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 1,3 M\$ à la même période de 2018.

Acquisitions d'entreprises de 11,1 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre un encaissement de 1,3 M\$ à la même période de 2018.

- Au deuxième trimestre 2019, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media pour une contrepartie en espèces de 11,1 M\$ dans le secteur Média.

Dispositions d'entreprises : sortie de fonds de 0,9 M\$ au deuxième trimestre 2019 relativement à des ajustements sur des transactions antérieures.

Premier semestre 2019

Acquisitions d'immobilisations de 262,6 M\$ au premier semestre 2019, contre 277,0 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 14,4 M\$, attribuable aux mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des acquisitions du deuxième trimestre 2019.

Acquisitions d'actifs incorporels de 350,2 M\$ au premier semestre 2019, contre 95,5 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 254,7 M\$ qui s'explique par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des acquisitions du deuxième trimestre 2019.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 2,7 M\$ au premier semestre 2019, contre 1,7 M\$ à la même période de 2018.

Acquisitions d'entreprises de 34,6 M\$ au premier semestre 2019, contre 1,4 M\$ à la même période de 2018.

- Au premier semestre 2019, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc. (« Serdy Média »), des sociétés du groupe de Serdy Vidéo Inc. (« Serdy Vidéo ») et des sociétés du groupe Incendo Media, dans le secteur Média.

Disposition d'entreprises de 260,7 M\$ au premier semestre 2019, attribuable à la vente des activités des centres de données 4Degrés Colocation.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

Deuxième trimestre 2019

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 126,9 M\$ au deuxième trimestre 2019, contre 179,7 M\$ à la même période de 2018 (tableau 8). Cette baisse de 52,8 M\$ s'explique surtout par la diminution de 56,7 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies.

Premier semestre 2019

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 141,8 M\$ au premier semestre 2019, contre 283,4 M\$ à la même période de 2018 (tableau 8). Cette baisse de 141,6 M\$ s'explique principalement par la diminution de 157,8 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies.

Tableau 8

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (flux de trésorerie d'exploitation des secteurs négatifs)				
Télécommunications	298,2	\$ 272,8	\$ 542,6	\$ 496,5
Média	(5,3)	(6,0)	(12,4)	(12,4)
Sports et divertissement	(3,1)	(1,6)	(5,3)	(3,5)
Siège social de Québecor Média	(0,6)	(7,3)	(1,4)	(6,2)
	289,2	257,9	523,5	474,4
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(70,4)	(69,8)	(140,0)	(139,3)
Portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(2,0)	(2,0)	(7,0)	(8,5)
Impôts exigibles	(39,8)	(42,9)	(85,4)	(102,7)
Autres	(0,7)	(1,0)	(2,3)	(2,1)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(49,4)	37,5	(147,0)	61,6
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média				
	126,9	\$ 179,7	\$ 141,8	\$ 283,4

Tableau 9

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 8				
	126,9	\$ 179,7	\$ 141,8	\$ 283,4
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :				
Flux de trésorerie du secteur	(0,1)	(1,8)	(2,1)	(3,4)
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(10,4)	(8,8)	(20,9)	(16,0)
Autres	0,3	-	0,2	-
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	6,6	(4,5)	(3,6)	0,5
	(3,6)	(15,1)	(26,4)	(18,9)
Plus l'acquisition d'immobilisations	122,8	132,5	262,6	277,0
Plus l'acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite de l'achat de licences de spectre)	43,2	38,6	94,4	95,5
Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,1)	(1,3)	(2,7)	(1,7)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor				
	289,2	\$ 334,4	\$ 469,7	\$ 635,3

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 149,2 M\$ au deuxième trimestre 2019. Variation nette défavorable de 141,9 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au premier semestre 2019, les diminutions de la dette sont essentiellement attribuables à :
 - l'incidence favorable du taux de change de 179,3 M\$. La baisse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la baisse de l'actif (ou une hausse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - la diminution des emprunts bancaires de Québecor Média et de Vidéotron pour un montant total de 8,3 M\$;
 - la diminution par Vidéotron de tirages sur la facilité de crédit bancaire renouvelable pour un montant de 8,2 M\$.
 - Au premier semestre 2019, la dette a augmenté principalement pour les raisons suivantes :
 - l'augmentation par Groupe TVA de tirages sur sa facilité de crédit bancaire renouvelable et autres pour un montant total de 24,4 M\$;
 - la hausse de 19,1 M\$ de la dette de Québecor.
 - Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 887,0 M\$ au 31 décembre 2018 à un actif net de 745,1 M\$ au 30 juin 2019, soit une variation nette défavorable de 141,9 M\$ expliquée principalement par :
 - l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Contrebalancé en partie par :
- l'impact favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 15 juillet 2019, Québecor Média a remboursé par anticipation son prêt à terme « B » et réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 340,9 M\$.
 - Le 15 février 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2022 et de modifier certaines conditions de la facilité.
 - Le 13 février 2019, Groupe TVA a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en février 2020 et de modifier certaines conditions de la facilité.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 725,9 M\$ au 30 juin 2019 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, pro forma la hausse du tirage sur la facilité de crédit garantie de Vidéotron, à la suite du remboursement, le 15 juillet 2019, du prêt à terme « B » par Québecor Média, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 730,9 M\$, moins des emprunts bancaires de 5,0 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 25,2 M\$ au 30 juin 2019 pour Québecor au niveau corporatif, soit des emprunts bancaires de 0,8 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 26,0 M\$.

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 6,30 G\$ au 30 juin 2019, soit une diminution de 149,2 M\$ par rapport au 31 décembre 2018. Variation nette défavorable de 141,9 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (*cf.* « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 4,11 G\$ de Vidéotron (4,23 G\$ au 31 décembre 2018), de 71,7 M\$ de Groupe TVA (52,8 M\$ au 31 décembre 2018), de 2,05 G\$ de Québecor Média (2,12 G\$ au 31 décembre 2018) et de 72,3 M\$ de Québecor (53,2 M\$ au 31 décembre 2018).

Au 30 juin 2019, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 10
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 30 juin
(en millions de dollars canadiens)

2020	72,0	\$
2021	453,2	
2022	1,4	
2023	2 704,5	
2024	1 513,1	
2025 et ultérieurement	1 560,7	
Total	6 304,9	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débiteures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Pro forma le remboursement par anticipation du prêt à terme « B » le 15 juillet 2019, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 4,7 années au 30 juin 2019 (5,1 années au 31 décembre 2018). Au 30 juin 2019, compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 76,1 % de titres à taux fixe (76,3 % au 31 décembre 2018) et de 23,9 % de titres à taux variable (23,7 % au 31 décembre 2018).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions, de dividendes aux actionnaires et de dividendes (ou de distributions) à des participations ne donnant pas le contrôle. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le BAIIA ajusté). Au 30 juin 2019, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 7 août 2019, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,1125 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 septembre 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 23 août 2019.

Enchères de spectre dans la bande de 600 MHz

Achat par Vidéotron, le 10 avril 2019, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial d'ISDE Canada. Ces licences ont été acquises au coût de 255,8 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.

Conseil d'administration

Le 9 mai 2019, Manon Brouillette a été élue administratrice de Québecor et de Québecor Média.

Le 16 juin 2019, Lise Croteau a été nommée administratrice de Québecor et de Québecor Média ainsi que membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de ces deux entreprises. Madame Croteau succède à Andrea C. Martin qui a quitté les fonctions qu'elle occupait depuis octobre 2017.

Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2019

Tableau 11

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2019		31 déc. 2018		Écart	Principales sources d'explication de l'écart	
Actif							
Actifs nets détenus pour la revente ¹	-	\$	88,4	\$	(88,4)	\$	Vente de 4Degrés Colocation
Immobilisations	3 391,4		3 467,3		(75,9)		Amortissement de la période moins les acquisitions d'immobilisations sur une base d'exercice
Actifs incorporels	1 423,6		1 135,3		288,3		Acquisitions, entre autres, des licences de spectre par Vidéotron, moins l'amortissement de la période
Écart d'acquisition	2 696,6		2 678,3		18,3		Acquisitions des sociétés du groupe Incendo Media, du groupe Serdy Média et du groupe Serdy Video
Instruments financiers dérivés ²	745,1		887,0		(141,9)		<i>Cf.</i> « Financement »
Passif							
Créditeurs et charges à payer	742,6		832,0		(89,4)		Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ³	20,4		114,4		(94,0)		Déboursés courants moins les impôts exigibles de la période
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	6 303,3		6 452,5		(149,2)		<i>Cf.</i> « Financement »
Autres passifs à long terme	301,8		235,7		66,1		Contrepartie conditionnelle relative à la vente de 4Degrés Colocation

¹ Actif à court terme moins le passif à court terme

² Actif à long terme moins le passif à long terme

³ Passif à court terme moins l'actif à court terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2019, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débetures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 12.

Tableau 12
Obligations contractuelles de Québecor au 30 juin 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	6 304,9	\$ 72,0	\$ 454,6	\$ 4 217,6	\$ 1 560,7
Débetures convertibles ²	150,0	-	-	150,0	-
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures convertibles ³	1 387,1	259,5	585,1	358,6	183,9
Obligations locatives	144,0	34,4	43,1	23,2	43,3
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	46,2	6,8	9,5	6,3	23,6
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 690,3	406,7	605,5	276,2	401,9
Instruments financiers dérivés ⁴	(720,3)	0,4	(86,7)	(652,7)	18,7
Total des obligations contractuelles	9 002,2	\$ 779,8	\$ 1 611,1	\$ 4 379,2	\$ 2 232,1

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour comptabiliser les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts et aux frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 30 juin 2019 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 26,85 \$ et d'un prix plafond de 33,5625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2019.

⁴ Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Transactions entre parties liées

Au cours du deuxième trimestre 2019, la Société a effectué des ventes de 0,8 M\$ (0,7 M\$ à la même période de 2018) et des achats de 0,2 M\$ avec des parties liées.

Au cours du premier semestre 2019, la Société a effectué des ventes de 1,7 M\$ (1,3 M\$ à la même période de 2018) et des achats de 0,2 M\$ avec des parties liées.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 13 présente les données du capital-actions de la Société au 25 juillet 2019. De plus, 3 136 142 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 25 juillet 2019.

Tableau 13

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 25 juillet 2019	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	77 246 744	8,6 \$
Actions catégorie B	178 670 253	1 052,2

Le 8 août 2018, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 7 800 000 actions catégorie B représentant environ 5,0 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2018. Les rachats pouvaient être effectués entre les 15 août 2018 et 14 août 2019, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto, ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées.

Le 7 août 2019, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,2 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2019. Les rachats pourront être effectués entre les 15 août 2019 et 14 août 2020, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier semestre 2019, la Société a racheté et annulé 1 319 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 39,5 M\$ (4 909 900 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 118,0 M\$ au premier semestre 2018). L'excédent de 31,7 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en augmentation du déficit (réduction des bénéfices non répartis de 108,6 M\$ au premier semestre 2018). Le 1^{er} février 2019, le maximum d'actions catégorie B pouvant être rachetées dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, autorisé le 8 août 2018, a été atteint.

Au cours du premier semestre 2019, 180 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$ (100 000 actions catégorie B pour une contrepartie en espèces de 1,3 M\$ au premier semestre 2018). À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ (1,2 M\$ au premier semestre 2018) et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, une dette à long terme, des débiteurs convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable, et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Tableau 14

Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(6 304,9)	\$ (6 614,7)	(6 461,7)	\$ (6 444,9)
Débetures convertibles²	(153,3)	(153,3)	(150,6)	(150,6)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	(2,1)	(2,1)	6,7	6,7
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt	747,2	747,2	880,3	880,3

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et aux frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, taux d'intérêt et primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les deuxièmes trimestres 2019 et 2018 et premiers semestres sont résumés dans le tableau 15.

Tableau 15

(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
(Gain) perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	(16,4)	\$ 76,3	\$ (2,8)	\$ 104,5
Autres	-	(0,7)	0,7	0,7
	(16,4)	\$ 75,6	\$ (2,1)	\$ 105,2

Des gains de 49,5 M\$ et de 30,2 M\$ ont été comptabilisés, respectivement au deuxième trimestre 2019 et au premier semestre 2019, aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (pertes de 1,3 M\$ et de 44,4 M\$, respectivement au deuxième trimestre 2018 et au premier semestre 2018).

Éventualités et litiges

Dans le cadre des litiges commerciaux entre la Société et un concurrent, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Modifications de conventions comptables

i) IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée.

L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements.

Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans l'état consolidé des résultats.

Par ailleurs, les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation.

L'adoption rétroactive de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les données financières consolidées comparatives :

États consolidés des résultats et du résultat global

	Trois mois terminés le 30 juin 2018	Six mois terminés le 30 juin 2018
Augmentation (diminution)		
Achats de biens et services	(11,7) \$	(22,8) \$
Amortissement	8,3	16,4
Frais financiers	2,2	4,5
Charge d'impôts différés	0,3	0,5
Bénéfice net et résultat global	0,9 \$	1,4 \$
Bénéfice net et résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	0,7 \$	1,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,3
Résultat par action attribuable aux actionnaires	– \$	– \$

Bilans consolidés

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Augmentation (diminution)		
Autres éléments d'actif	(2,2)	\$ (2,2) \$
Immobilisations	15,5	15,5
Actifs liés au droit d'utilisation	112,6	133,5
Provisions	(1,5)	(1,4)
Obligations locatives ¹	144,4	167,9
Autres éléments de passif	(4,3)	(3,4)
Passif d'impôts reportés	(3,3)	(4,3)
Déficit	9,2	7,2
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	(4,8)

¹ La tranche à court des passifs liés au contrat de location s'élevait à \$36,0 millions au 31 décembre 2018 et à \$39,8 millions au 31 décembre 2017.

ii) IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

L'IFRIC 23 fournit des lignes directrices sur la manière d'évaluer les positions fiscales incertaines sur la base des probabilités que les autorités fiscales acceptent ou non les positions fiscales de la Société. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2019, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;

- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie mobile et par câble, et de Club illico, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 7 août 2019 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 7 août 2019

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2019		2018				2017	
	30 juin	31 mars	31 déc. ¹	30 sept. ¹	30 juin ¹	31 mars ¹	31 déc. ¹	30 sept. ¹
Revenus	1 056,9 \$	1 027,3 \$	1 087,1 \$	1 053,2 \$	1 038,7 \$	1 002,0 \$	1 059,5 \$	1 036,1 \$
BAIIA ajusté	455,0	420,7	460,5	474,0	425,9	415,9	428,7	440,1
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	136,2	111,4	133,3	141,6	105,9	89,5	83,9	103,3
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	16,3	(14,4)	(11,5)	54,9	(75,7)	(29,1)	(7,8)	(79,1)
Éléments inhabituels	(12,3)	(5,5)	(5,5)	(10,2)	10,8	(3,8)	(5,6)	149,0
Activités abandonnées	-	97,5	1,1	0,9	1,0	0,5	0,5	5,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	140,2	189,0	117,4	187,2	42,0	57,1	71,0	178,6

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,53 \$	0,44 \$	0,52 \$	0,62 \$	0,45 \$	0,38 \$	0,35 \$	0,43 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,07	(0,06)	(0,05)	0,24	(0,33)	(0,12)	(0,03)	(0,33)
Éléments inhabituels	(0,05)	(0,02)	(0,02)	(0,05)	0,05	(0,02)	(0,03)	0,62
Activités abandonnées	-	0,38	0,01	-	0,01	-	-	0,02
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,55	0,74	0,46	0,81	0,18	0,24	0,29	0,74

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	255,9	256,0	255,1	232,8	233,5	235,9	239,7	241,4
---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,52 \$	0,43 \$	0,51 \$	0,55 \$	0,40 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,39 \$
Impact de la dilution	-	0,01	0,01	-	0,05	0,04	0,03	0,04
Gain (perte) sur évaluation et des instruments financiers	-	(0,06)	(0,05)	-	(0,33)	(0,12)	(0,03)	(0,33)
Éléments inhabituels	(0,05)	(0,02)	(0,02)	(0,04)	0,05	(0,02)	(0,03)	0,62
Activités abandonnées	-	0,38	0,01	-	0,01	-	-	0,02
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,47	0,74	0,46	0,51	0,18	0,24	0,29	0,74

Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	262,1	256,5	255,5	268,8	239,4	236,3	240,0	241,8
---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

¹ Les données comparatives ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*.